

ART DU JEU

Société par actions simplifiée au capital de
65 000,00 euros
48, rue Paul-Lebailly
Saint-Pierre - Saint-Pierre-et-Miquelon



Par décision de son assemblée générale extraordinaire réunie le 18 décembre 2018, il a été approuvé les résolutions suivantes :

- cession d'actions ;
- changement de siège social ;
- nomination d'un nouveau président ;
- modification des articles 4 et 8 des statuts.

En conséquence les statuts de la société sont modifiés.

Le président,
Xavier Landry

